# LE TIRAGE DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Four se faire une idée du succès de la choute des Régions Libérées, il n'était de de voir la public se rendre en foul.

Es deux principaux eléments de ce code sant d'abord l'attrait que produit sort quard il ne dépend que des farancs, 2000 francs et 19,000 francs por quard il ne dépend que des farancs, 2000 francs et 19,000 francs por quard il ne dépend que des farancs, 2000 francs et 19,000 francs por quard il ne dipend que des farancs, 2000 francs et 19,000 francs les ceues de la fortune et ensuite relative que pour eu la farancia de la fortune de la for

Dès 20 heures, la façade du Grand Chéâtre, illuminée, était... sonore, Partie l'on ne sait où, la chanson de propa-ande pour la Loterie retentissait vive, lighte et persuasive.

le pour la Lotene revenue.

e et persusaive.

ins la salle, le public s'installait sans ipitation, avec cet air grave qu'avait que spectateur qui suppute les chanqu'il peut avoir d'être millionnaire ortir de cette séance, après tout fort

us y avons vu bon nombre de nos

Nous y avons vu bon nombre de nos lecteurs qui devaient avoir en poche les billets que « Kid l'Espiège » leur avait glasés aux environs de la Noël.

Pour tromper l'attente — car les préparatifs étaient un peu longs — l'orchestre Dehette et Duchesne, de Radio P.T.T.

Nord, que connaissent tous les amateurs de T. S. F. exécuta quelques morceaux de, sa trépidante musique de jazz.

On remarquait dans la saile : M. A. GUINLON, préets du Nord et Madame la Préfète et MM. RICHARD, maire de Colmar ; Hennequin, adjoint au Maire de Meta ; L. Dompsin, adjoint, représentant M. Roger Salengro, député-maire de Lille ; Buraud, président de la Fèdération des Debitants de Tabac d'Alsace ; Rasson, président du Comité de la Loterie des Régions Libérées ; Franchomme, secretairs du Comité, etc...

#### Quand tournent les roues de la fortune

Le rideau se lève à 20 h. 45. Les cinq roues (d'un beau nickel, ruti-lent aous les lampes à arc et les cinq, petits « Bleuet» » se tiennent figés en un trop long « garde à vous », tandis que l'orchestre jazz va bon train. Le controle est assuré sur la sène par des personnaintés très connues de la ville.

eure où se mouvront les roues de, rtune va sonner.

L'heure où se mouvront les roues de, le Fortune va sonner.

M. Rasson présente les appareils et fait d'utiles commentaires sur le tirage tel qui va être effectué.

On sait qu'un dispositif très ingénieux permet aux apectateurs d'intervenir depuis leur piace dans la salle.

On apprend que le prochain tirage aura lieu en février à Strasbourg.

L'orateur salu) les représentants de l'Aissoe et de la Lorraine et souhaite bonne chance aux participants.

O'es; maintenant M. Franchomme qui préside aux opérations du tirage.

Fremière opération; le garmissage des appareils et les petites bailes de caout-

Les cinq roues tournent. Cela devien mille franca.
Les opérateurs de cinéma et les photographes braquent projecteurs et objectifs. On rit, on s'exclame: il y a de la galeté dans toute la salle. C'est maintenant l'orchestre qui accompagne M. Rucart, lequel entonne la chanson de la Loterie:

« Prenez un petit bl-bl Un petit billet de Loterie»

Les roues se remettent en branle pour e tirage des lots de 300,000 francs. L'heure est grave. On sent qu'il y a un eu d'émotion dans le public.

gagnants d'un million, je silence est total. Voici le premier million. Un million-naire est né; mais il ne parait pas être dans la salle, car on ne note aucune réaction. Puis, se tirage se poursuit, multipliant les millionneires.

réaction. Puls, se tirage se poursuit, multipliant les millonnaires. Il est 22 h. 30. C'est fini. Le théâtre se vide, en commentant favorablement cette belle soirée. Le double but poursuivi par le Comité est atteint. De nombreuses personnes seront désormais heureuses parce que riches, et les chômeurs des Régions Libèrées auront du travail et du pain...

#### DE PLUS EN PLUS, IA

BANQUE C. COPPENOLLE 30, rue du Melinei, à Lille. — Ses ache teurs de dixièmes participent encore à

#### 1 Gros lot de UN MILLION 5 lots de 100.000

27 lots de 10.000 et de nembreux lets de 2.000 et 500 fr. Les lets sent payables à leurs gui-chets, des aujourd'hui.

#### UN TRIOMPHE

Les billets répartis dans les pochette réées par la Sanque M. Rey partic sent à 2 millions 951 fr. de lots, avec 3 lots de 300.000 fr. -4 de 100.000 fr. 49 lots de 10.000 fr. -213 de 2.000 fr. et 2.940 lots de 250 francs. Ses billets sont reconnaissables a Trètie » apposé sur chacun d'eux. Cholaissez-les 1 1

LE JEUNE SÉQUESTRÉ

DE WORMHOUDT SERA

EXAMINÉ PAR UN MÉDECIN ALIENISTE

### LES HEUREUX GAGNANTS DE NOTRE COMPETITION

\*\*\*\*\*\*\*\* (SUITE DE LA PREMIERE PAGE) \*\*\*\*\*\*\*\*

Ont gagné chacun 250 francs M. DELVILLE, Alphonse, rue Na-onale, VERQUIN, avec le billet No

961.272 ANONNE Charles, 74. Bas-Chemin, L4 CHAPELLE-D'ARMENTIERES, avec le bille N° 961.272. Mme GARÇON Edmonde, rue Jean auras, ANZIN, avec le billet N° 961.472.

### Ont gagné chacun 125 francs

M. VASSAL Eugène, 14, cité Darcy, à RENIN-LIETARD, avec la moitie du Billet Nº 961,545.

Mme KOKELAERE Louise, 6, rue du Petit-Chemin, à LOOS, avec la moitié du Billet N° 961,545.

M. DEMARQUEZ Lucien, 9, rue du Boia, à AUBRY, avec la moltié du Billet N° 961,645.

Billet N° 961.945.

Mme KOKELAERE Louise, 6. rue du Nett-Chemin, à LOOS, avec la moitié du Billet N° 961.945.

M. DEMARQUEZ Lucien, 9. rue du Billet N° 961.945.

M. DEMARQUEZ Lucien, 9. rue du Billet N° 961.945.

M. DUTHOIT Raymond, 67. rue Druelle, à L'ILLE, avec la moitié du Billet N° 961.445.

Mille N° 961.45.

Mille DEWALLY Étiane, 18 ter rue Nettor-Hugo à ESCAUDAIN, avec l'à du billet N° 961.939.

M. HOOSTEEL Gaston, 23, rue Durserin, à L'ILLE, avec la moitié du Billet N° 961.745.

M. MAULES ALENS, avec l'à du billet N° 961.929.

M. MAULES ALENS, avec l'à du billet N° 961.929.

M. MAURICE VANBENETTE, rue de Comines, 28, QUESNOY-SUR-DEULE, N° 961.455.

M. BULCHET Berthe, rue de Béthune H ALLENNES - LEZ - HAUBOURDIN, svec la moitié du Billet N° 961.972.

M. BULCHER Marcel, rue de Lannoy, 90, à PAILLENCOURT, avec la moitié du Billet N° 961.672.

M. BUGCHER Marcel Rue de Lannoy, 90, a PAILLENC N° 961.972.

M. BUGCHER Marcel Rue L'ALLAING, avec 1/5 du billet N° 961.845.

M. MERBERT Alphonse, 9. rue d'Hallouis N° 961.845.

M. MERBERT Alphonse, 9. rue d'Hallouis N° 961.845.

M. BOURGOIS Marte-Louise, 11, rue Clemenceau. L'ALLAING, avec 1/5 du billet N° 961.845.

M. FOREST PIETRE, 19, rue de la Balle. BOURGOIS, 45, VALENCIENNES, avec 18 du billet N° 961.845.

M. POREST PIETRE, 19, rue de la Balle. SOCIAM.

Basly, à BRUAY, avec la moltié du Billet Nº 961.872.

M. BAILLEUX Aldegonde chemin des Bourgeois, 45, VALENCIENNES, avec la moltié du Billet Nº 961.872.

M. BOULY EMILE Nº 961.772.

M. FOCHARD Henri. Torte-rue, 136, à MERICOURT-SOUS-LENS, avec la moltié du Billet N° 961.772.

M. BOUTRY Claude, rue Marceau, à SIN-LE-NOBLE, avec la mottié du Billet N° 961.873.

MERICOURT-SOUS-LENS, avec la moltié du Billet N° 961.945.

MIN-LE-NOBLE, avec la mottié du Billet N° 961.945.

M. BOUTRY Claude, rue Marceau, a SIN-LE-NOBLE avec la motté du Billet N° 961.93.

M. LAGAISSE Marcei 1.00, rue Solicitino, à Lillez, avec la motté du Billet N° 961.837.

M. LAGAISSE Marcei 1.00, rue Solicitino, à Lillez, avec la motté du Billet N° 961.837.

M. BOUTRY Claudette, rue Émiles N° 961.837.

M. BOUTRY RAILLICOURT, avec la motté du Billet N° 961.837.

M. LEGRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, à BRUAY, avec la motté du Billet N° 961.837.

M. LEGRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, à BRUAY, avec la motté du Billet N° 961.837.

M. LEGRAND Emile, rue du Préau 12, à BEVILLERS, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LEGRAND LEGRAND SINCE LA CRANDE, avec 1/6 du billet N° 961.832.

M. LEGRAND Emile, rue du Préau 12, à BEVILLERS, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LECCUR-BRERIÈRE rue du Neufberguin, à ESTAIRES, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LECCUR-BRERIÈRE rue du Neufberguin, à ESTAIRES, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LECCUR-BRERIÈRE rue du Neufberguin, à ESTAIRES, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LECCUR-BRERIÈRE rue du Neufberguin, à ESTAIRES, avec la motté du Billet N° 961.839.

M. LECRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, à BRUAY-EN-ARTOIS, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LEGRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, LOMME, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LEGRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, LOMME, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LECRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, LOMME, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LECRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, LOMME, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LECRAND Emile, rue du Cap-Vert 72, LOMME, avec 1/6 du billet N° 961.872.

M. LEGRAND Emile, rue du Cap-Vert 73, LILLE 8, LILLE 8,

M. FIACRE Maurice, 50 bis, rue Saint-dayshe à PERENCHIES, avec la moitié du Billet N° 961.873.

LENS avec la cottié du Billet N° 961.972.

LENS avec la cottié du Billet N° 961.972.

MIE DANCOISNE Adélaide, rue de la moitié du Billet N° 961.972.

MIE DANCOISNE Adélaide, rue de la moitié du Billet N° 961.972.

MIE DANCOISNE Adélaide, rue de la fourage de la fourage

### Ont gagné chacun 50 francs

Mile HORNEZ Marcelle, 78, Tue d'Or-nies, FLINES-LEZ-RACHES, avec 1/5 u billet n° 981.837. Mmc CASTELAIN Irène, rue Jules uesde, à ARQUES, avec 1/5 du billet 18 827.

Mme CASIZLAIN INNE, Fue Jules Cluesde, à ARQUES, avec 1/5 du billet 981.837.

M. DETVEAUX Maurice, Groupe D. Neuvsau C., nr 22. GUESMAIN, avec 1/5 du billet nr 961.837.

M. DELELIS Maurice, 34, rue Taffin, ONNAING, avec 1/5 du billet nr 961.837.

M. TIENNART Henri, 31, rue Gambetta.

EMMERCI, avec 1/5 du billet nr 961.837.

M. GHESQUIERE Jules, rue Nationale, 191. BONDUES, avec 1/5 du billet nr 961.837.

1.937.
PALAVIT Emile, rue de l'Égailté,
L. BILLY-MONTIGNY, avec 1/5 du

If his BILLY-MONTIONY, avec 1/8 cu billet sei,997.

Mms BWEIMS Germaine, hameau du Pacau, GUERNOY-SUR-DEULE, avec 1/8 du billet nº 961,997.

M. FILINOIS Alfred, rue Francisco
Perrer, 68. WAZIERS, avec 1/8 du billet
pro 961,897.

# Celle du Comité d'Action Economique

et Sociale, au Palais de la Bourse

onomique et sociale, association admi-stre par les maires désignés par le onseil d'administration de l'Associa-n des maires du Nord et de l'Est et r les industriels membres de l'auclen omité, qui avait géré l'an dernier la emière loterie des R. L., a eu Beu ven-edi à 11 h., au Palais de la Bourse, à

t le chômage et ranimer l'action économique.

La réunion de vendredi, au Palais de
la Bourse, fut présidée par M. Rasson,
administrateur de la la loterie.

Parmi ies personnalités présentes,
citons MM. Leccinte, député-maire
d'Amiens, vice-président de l'Association
des maires du Nord et de l'Est; Beauvillain, président de la commission chargée d'organiser des manifestations d'intérêt général, commercial et touristique ; Louis Boulfort, rasporteur général du C. A. N. E.; Delepoulle, président
du Comité de Lille; Debeyre, Dompsin,
vice-présidents; Reubrez, secrétaire général ; Louis Brodera, délègué général
à la propagande de la Loterie des R. L.;
Scrive-Thiries, conseiller d'arrandisse,
ment, maire de Lé Madeleine; Hannenquin, Arnoux, Gombert, secrétaire général de la mairie de Tourcoing; les déléli

on gués des villes de Strasbourg, Mets, Col-

sation de massa de nature ou touristiques, de nature i activité économique.

Après M. Rasson, prirent la parcie MM. Sculfort, au nom du Comité de propagande : Broders, qui appuy ace observations; L. Delepoulle, Lecointe, députémaire d'Amiens, qui insista sur le préisè vement précité de 5 %, pour les manifestations commerciales et touristiques de la comment de la c

festations commerciales et touristique. En fin de séance, M. Rasson arnon que vendred! même, un projet de la vait été déposé à cet effe, sur le bure de la Chambre des députés.

A l'issue de la réunion, les délègu visitèrent la nouvelle Bourse de Cormerce et se rendirent à la taverne « Strasbourg où eut lieu un déjeun intime.

### L'organisation de l'Exposition du Progrès Social de Lille, en 1938



Le Bureau de l'Assemblée à l'annexe de la Préjecture. On voit, de gauche à droite : MM. A. GUILLO.I., Préjet du Nord, LECOINTE, Député-Maire d'AMIENS, HOCQUART. 1º Adjoint au Maire de METZ, et GODFRAIN, 1º Adjoint au Maire de NANCY.

On se rappelle qu'une réunion avait claux et les maladies été récemment organisée à la Frétecture du Nord en vue d'étudier le projet d'une grande Expostion du Progrès social dans les Irégent il borées qui doit avair les Présidents et Délégués des Riccomités locaux du CANE, étaient couviés à participer à la construction du Comité qui sera chargé de réaliser ce projet.

Mme DELEBECQUE Jeanne. 16, rue
Faidherbe, PETITI-WASQUEHAL, avec
1/5 du billet nº 961829.

Mme LANNOY Marguerite, 5, place
Thiers, BRUAY-SURESCAUT, avec 1/5
du billet nº 961829.

Mme MOULLE Noëlle, 17, rue de
Condé, LILLE, avec 1/8 du billet
nº 961829.

ML LEVECQUE Oscar, 4, rue Cuvier,
LIEVIN, avec 1/6 du billet nº 961829.

MIL DELFLANQUE Ch rline, rue
Constant-Darras, SALLAUMINES, avec
1/5 du billet nº 961829.

M. BRIETEY Charles, Paubourg de
Tournai, SAINT-AMAND, avec 1/5 du
billet nº 961829.

M. BRIET Charles, Paubourg de
Tournai, SAINT-AMAND, avec 1/5 du
billet nº 961829.

M. GOUBE Charles, rue du Masy, 87,
SOMAIN, avec 1/5 du billet
Nº 961929.

M. GOUBE Charles, rue du Masy, 87,
SOMAIN, avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. LENNS, avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. LENNS, avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. Maurice VANBENETTE, rue de
Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE,
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 28, QUESNOY-SURD-EULE
avec 1/5 du billet Nº 961929.

M. DELFPANT OSCAR, 14, rue de Comines, 10, rue
1, rue de l'alle e l'all

LA SITUATION

RESTE CONFUSE

DANS LA BATELLERIE

catégories étant elle-même subdivisée en sections qui s'inspireront des efforts des pouvoirs publics, des collectivités et des

par suite du refus du préside icat des courtiers de frét de

Une déclaration de M. Porreye

M. Porreye, secrétaire du Syndicat mique de la batellerie, nous a fait hier a déclaration suivante :

seur Lambret, président de la Commission des Hospices de Lille ; Seuliort, rapporteur général du CANE ; Richard maire de Coard : Hennequin, adjoint au maire de Neurcy : Louis Broders, délégué général à propagande du CANE; de Court de Casastion, consellier Judicius de l'Association des Maires du Nord et de l'Est et du CANE ; le professeur Lambret, dont la grande répréseur le l'Association des Maires du Nord et de l'Est et du CANE ; le professeur Leambret, dont la grande répréseur le l'Association des Maires du Nord et de l'Est et du CANE ; le professeur Leambret, dont la grande répréseur le l'Association des Maires du Nord et de l'Est et du CANE ; le professeur Leambret, de l'été et en a dirigé le dévelopment. Ces deux désignations ont été unaniment acciamées par l'Assemblée. Me l'Indée et en a dirigé le dévelopment, commissaire général : Edouard Bouchery, commissaire général de la Foire Commerciale de Lille, etc...

M. Armand GUILLON, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués présents, a exposé en rappelant les efforts qui ont été faits précédennent, il a dique les grandes classifierment, il a dique les grandes classifierment,

# DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE CONTINUE...

NY A-T-IL PLUS D'ESPOIR POUR LES « TRAMINOTS DE REPRENDRE LES POURPARLERS SUR UN AUTRE TERRAIN ?

IMPORTANTES ASSEMBLÉES ALILLE LA GRÈVE DES TRAMWAYS

La demande de dérogation des employés de transways de l'asglomération litidise ayant about à une fin de non-recevet, ny s-é-il plus d'espoir pour les grécues de reprende les pourparlers services de reprende les pourparlers services de reprende les pourparlers au services de reprende les pourparlers avant de Lalle, qui est particulièrement bien placée pour donner son avis sur la question qu'elle conneit très bien, mais qui nous a prié de taire son nom dans le souc qu'elle a de ne pas engager la responsabilité de l'Intersyndicate des a traminots » dont cette personne fait partie.

« La question est plus aimple qu'elle ne parait. On veut placer le conflit sur le plan politique, alors que nous ne vouions le considérer que sur le plan de l'aménagement des salaires qui soni nettement inférieurs à ce qu'ils devraient être par rapport à l'indice du coût de la vie. Nous avons formulé une demande de dérogation ; nous sommes fermement; convaincus que cette demande était justifiée par les éstates de l'instruction ministérielle. Elle a été refusée. Encore que nous n'abandonnous pas le ferme espoir que nous avons d'obtanir satisfaction et de dérogation a cet ordre d'idées, il est posnous n'abandomions pas le ferm oir que nous avons d'obtenir satisfac i dans cet ordre d'idées, il est pos e d'examiner la question sur un su

sible d'examiner la question sur un autre tersain.

3 Je m'explique:

3 Laissons de côté le refus catégorique du Ministre et, mettant les choses au pire; supposons donc que l'administration centrale se montre sur ce point irréductible et ce, même al la grève devait durer six mois ou davantage.

3 Il existe un moyen ou des moyans détournés pour faire cesser immédiatement la grève, et au lieu d'envisager et de décider même la création de services dits d'assistance à l'aide d'autocars de rempiacement, la Fréfecture du Nord serait mieux inspirée en étudiant tout de suite les moyens dont il s'agit et que M. le Préfet connaît parfaitement de puis les premiers Jours du conflit.

3 La diminution consécutive aux décreta-lois que nous subissons depuis le ler août 1938 est, par jour, de l'ordre de 1.80 à 1.5 A ce jour ela représente une somme de 500.000 ft. de retenues qui se trouvent dans les cas des de la Cle des tramways de Lille, car je n'examine présentement que le cas des c traminots » de Lille.

3 C'est M. l'adjoint DEHOVE, qui con

ésentement que se its » de Lille. s C'est M. l'adjoint DEHOVE, qui con s c'est M. l'adjoint Dien la question que s'admirablement bien la question que s'admirablement bien la que stra d'admirablement bien la que s'est d'admirablement bien la que stra d'admirablement bien la d'admirablement uit admirablement bien la question qui dés les premiers pourpariers, émis ces ggestions à M. A. GUILLON, préfet

du Nord.

Ces suggestions sont les suivantes, ou à peu près : crèer des avantages nouveaux aux employés, de manière à compenser en totalité ou en partie les diminitions imposées par les décrets-lois, autrement dit réajuster les salaires de chele sorte que tout ou partie des réductions journalières précitées, soient équilibrées par une contre-partie.

3 Les moyens existent-ils ?.. Ils existent !.. Les void;

tions journalières précitées, soient equiilbrées par une contre-partie.

3 Les moyens existent-ils ?. Ils existent il. Les void :

3 le Doubler la prime que reçoivent
les wattmen et les receveurs sur les recettes, et qui est actuellement de 1 fr.

5 Cette première solution ferait rentrer, par an 125.000 fr. dans l'escarcelle
des « traminots ».

5 2º Au lieu de consentir 12 jours de
congés payés, en accorder 18 ou 18.

3º Augmenter légèrement le taux
des allocations familiales car il n'y, a
aucune raison pour que le taux qui nous
est appliqué soit exactement le même
que celui en usage dans les industries
privées, puisqu'on ne veut, en aucune
i façon nous considérer sous le même
plan que les ouvriers ou employés des
dites industries.

3 Il suffirait d'un simple accord entre la Préfecture, la Municipalité ililoise et la Compagnie pour que ette
question soit réglée et du même coup le
confiit.

3 J'entends blen qu'il y a le contrat
statutaire de travail, mais n'oublions
tatutaire de travail, mais n'oublions

cluescent soft regree et du meme coup le conflit.

3 J'entends bien qu'il y a le contrat statutaire de travail. mais n'oublions pas qu'il expire à la fin de cette année.

3 Il n'est pas impossible à M. le Préfet, ainsi qu'il nous l'a d'alleurs laissé entendre, de régler le conflit.

3 Mais le veut-ll?...

3 Reste le rajustement proprement dit des salaires par rapport à l'indice du coût de la vie.

3 Volci le tableau des indices depuis 1921 et volci, en regard, nos salaires minima et maxima depuis cette époque.

3 Indices du coût de la vie. 1921 3 38

1921 et volci, en regard, nos salaires minima et maxima depuis cette époque.

» iedices du ceôt de la vie : 1921, 3,98, 1923, 445, 1924, 4,73; 1925, 5,03; 1926, 7,076; 1927, 6,823; 1928, 7,021; 1929, 7,25, 1930, 7,16; 1931, 6,948; 1932, 6,42; 1933, 5,989; 1934, 6,066.

» Echelle des salaires des agents des tramways de la Cie de Lille;

» 1924: 18,25 à 19,25; 1926: 19,45 à 21,10; 1926: 22,55 à24,45; 1928: 23,35 à 25,25 et enfin 1930; 26,76 à 28,88.

» Ainst donc, le « traminot » de Lille qui gagne le moins, touche un salaires hrut de 26,78 et celui qui gagne le plus un salaires hrut de 26,78 et celui qui gagne le plus un salaires hrut de 26,78 et celui qui gagne le plus un salaires hrut de 26,78 et celui qui gagne le lui sun salaires hrut de 26,06 par jour.

» Ces derniers chiffres ont subl une baisse de 3% en 1930 jusqu'en juin 1935 date à laquelle cette baisse a été supprimec. Mais si l'on effectue, comme il convient, la muitiplication par 8 de touc les indices ainsi founts, les pre le montant équitable et juste des salaires auxquels nous avons le droit de prétendre et, pour 1935, le salaire maximum devrait ètre de 30 fr. 38 su lleu de 28,68.

» Et maintenant, je vous demande : Qui oseratt nous donner tort de faire qui seratt nous donner tort de faire qui seratt nous donner tort de faire.

### LA RÉUNION A LILLE DU COMITÉ DE GRÈVE

e Comité de grève des « Traminots » Lille, s'est réuni hier à la Bourse Travail sous la présidence de M. wy, pour examiner notamment la ace de sortie des Tramways de is et l'utilisation des contrôleurs et che et l'utilisation des controleurs et employès de bureau. Le Comité a rédige cette note qui a été communiquée aux 160 controleurs, chefs de maîtrise, chefs d'équipes, con-

AUX SERVICES DE MAITRISE, DON-TROLEURS, CHEPS D'ÉQUIPE, CONTREMAITRES, AU PERSON-NEL DE SUREAU

« Les Compagnies de Tramways projettent de faire sortir des voltures e

autobus avec votre concours. M. le Prefet vient de convoquer les directions).

\*\*\* L'organission syndicale fait appel à
votre considence d'ouvriers, Alles-vous
accepter de faire cette ceuvre de sabotage 2. Voe camarades luitent avec un
cœur admirable pour défendre leurs
salaires et les votres. Alors que les transporteurs publice se dérobent, alles-vous
accepter d'assassinar les cevriers qui
intient et qui souffrent?

\*\*\*Alles-vous vous désisonorer? Nous
ne le pensons pas I Le moment est venu
de consulter votre conscience. Refusez
d'une façon, catégorique de faire cette
sale besogne! Pattes votre devoir!

\*\*Pour le Comité de grève et le C.A., le
secrétaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires officialles.\*\*

\*\*\*Discretaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires officialles.\*\*

\*\*\*Discretaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires officialles.\*\*

\*\*\*Discretaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires officialles.\*\*

\*\*\*Discretaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires officialles.\*\*

\*\*\*Discretaire : R. DUROULIN ».

\*\*\*Dans les salaires propriet de faire cette
nor de propriet de faire cette
serve entend élever une énergique proteatation relative à la venue de 24 peloteatation p

#### Déclaration du président de l'Union des Transporteurs de France, réunie à Lille

de France, réunie à Lille

Une assemblée générale annuelle de

l'Union des Transporteurs de France,
(voyageurs) a eu leu hier, salle Faidla herbe, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille

M. Arnout président de ce groupement, délégue de la 4e catégorie au
comité technique départemental des

su sujet du service d'assistance prévui
par l'Administration préfectorale, s'est,
montre extrémement réservé dans ses

déclarations; il estime que seul le Préfet
est qualifie pour fournir toutes indications sur ees différents services et qu'il
ne fait d'ailieurs que recevoir des ordres

sur cette question.

M. Arnout a cependant reconnu qu'il
a été appelé à différentes reprises
devant is Préfet, en sa qualité de président et de délégué des transporteurs.

« Les transporteurs libres que je reprérer toutes les lignes régulières qui leur
sont affectées.

» Cependant, on leur demande aujourd'hui leur concours afin d'apporter
une aide aux populations de l'agglomération Lille-Roubsix-Tourcoing.

» M. le Préfet, dont la tâche est délicate, mais qui agit avec beaucoup de
le tact vis-à-vis de chacun, cherche avant
tout à assurer le transport des femmes,

» Les propriétaires d'autocars ne chertent nullement à s'immiscer dans le
conflit actuel. et c'est pourquoi is déclarent que seuis les vénicules recevant des
ordres précis officiels, préteront le concours qui leur est demandé, et dans les
limites prévues. En opérant ainsi, ils
ont conscience d'agir dans un esprit
bienveillant pusque, tout en rendant

ne représenteraient même pas 8 % du trafic habituel, ils ne circuieraient pas dans le cours des matinées ni des après midl et feraient exclusivement is transport des employés et ouvriers entre leur domicile et leur lieu de travail ».

Les réunions d'aujourd'hui

Les réunions d'aujourd'hui

Aujourd'hui, à 16 h, à la Bourse du Travail de Lille, Prendront la parole MM R. Dumontier, Régnier, secrétaire du Syndicat des F.T.T. et Huret, secrétaire du Syndicat des confectionneurs.

Mardi, à 18 h à Roubeix, réunion de l'intersyndicale.

#### UNE RÉUNION DU COMITÉ DE GRÈVE E. L. R. T. A ROUBAIX

Le Comité de grève ELR.T. a tenu hier une réunion à Roubeix, au cours de aquelle ont été examinées diverses ques-tions de détail, ainsi que l'ensemble de la attuation.

ne le pensons pas I de moment et venu de consulter votre oncelhene. Refusee d'une façon agont agont agont agont agont agont alle de l'alle de l'alle de l'alle et l'alle et de l'alle et d'alle et d'alle et de l'alle et d'alle et de l'alle et d'alle et d'alle et d'alle et l'alle et l'alle et

Le Comité a décidé de tout mettre en cuvre pour que toutes les organisations ouvrières et la population apportent leur effort moral, matériel et financier, afin que le personnel des tramways et auto-bus puisse tenir jusqu'à satisfaction. A cet effet, le Comité a décidé d'orga-niser une grande réunion d'information à iaquelle elle convoque toutes les com-missions des organisations syndicales de Roubaix.

missions des organisations syndicales de Roubaix.

Cette assemblée des commissions syndicales se tiendra dans la salle des réunions de la Bourse du Travail. Bd de Beifort à Roubaix, demain dimanche 19 janvier 1936, à 10 h. précises.

Dans cette réunion toutes dispositions séront prises, pour assurer le succès de la grève.

Cet avis sert de convocation pour les Intéressés.

# Assemblée générale aujourd'hui

à Roubaix

Le Comité rappelle à tous les gré-vistes qu'il y a assemblée générale au-jourd'hul samed 18 janvier à 9 h. 30, à la Maison des Tramways. Se munir de sa carte de grève. Toute indication sera donnée concer-nant la distribution des premiers subsi-des de grève.

### IMPRUDENCE FATALE D'UN MARINIER A COURCHELETTES

### Il périt asphyxié dans sa cabine

A bord d'une péniche en stations ment sur le canal de Scarpe moyens près de Courchelettes, un marinier trouvé la mort dans des conditions s' nibles.

Le pilote de la péniche « Menton Alphonse Kittel, 24 ans, marinier, « micillé à Offendor ( Bas-Rhin), avaitté ann pateau, pour une promena

limites prévues. En opérant sinsi, ils ont conscience d'agir dans un esprit bienveillant puisque, tout en rendant service aux usager. Ils estiment ne pas gener le neuvement de revendication des agents de tramways.

3 En effet, oes services d'assistance ne représenteraient même pas 8 % du trafic habituei, ils ne circuleraient pas dans le cours des matinées mi des après-midi et feraient exclusivement le transport des employés et ouvriers entre leur domicile et leur lieu de travail ».

### UNE GRAVE AFFAIRE DE MŒURS A MONS

ons de astall, ainsi que l'ensemble de situation.
L'ordre du jour suivant a été adopté
ORDRE DU JOUR

« Le Comité de grève du Byndicat le l'ELLR-T., réuni ce jour 17 janvier 200, à la Maison de Tranwars, à Rou-

# la declaration sulvante: « Si les négociants n'ont pas le matèriel demandé, la faute en incombe uniquement aux affrêteurs qui, pour une question de prestige, tout en donnant, dans leur majorité, raison aux batellers, refusent de prendre les mesures nocessaires pour astafaire les mesures nocessaires pour astafaire les clients. » C'est ainsi que de nombreux ordres n'ont pu être salafaits par suite de l'obstination des affrêteurs à se cantonnet dans une opposition aystématique à l'égand d'une organisation qui a fait ses preuves dans le passé ». Ilne canduite de Greenble A l'expérience, l'application du toux de rôle, par séries de 20, prévu par l'accord conciu entre les bateliers et les affréteurs à la sous-préfecture de Douai, s'est montrée difficile. Les opérations sont fort longues ct font perdre un temps précleux. Les bateliers manifestent avec véhémence leur mécontentement devant le refus des affréteurs et du bureau d'affrétement de faire l'appel nominal. Les bateliers estiment que les affréteurs ont violé leur ençagement d'affréteur tous leurs voyages en dehors des Jours de marché à la Bourse publique d'affrétement et les socusent d'affréter

d'affrètement et les accusent d'affrèter dans des conditions anormales. C'est ainsi, nous a-t-on affirmé, qu'au-cune des conventions enregistrées au cours de la journée de jeudi, n'a été effectivement conclue dans les locaux de la Bourse.

Les conventions rédigées au dehors ont belement été signées à la bourse.

Hier, il n'y eut presque pas d'affrète-

Une conduite de Grenoble

## LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

